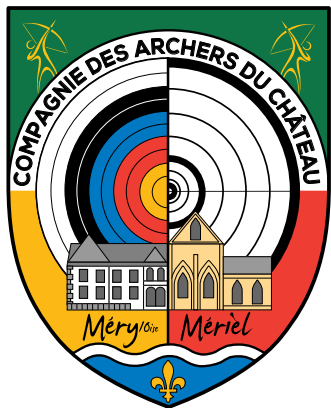




Autorisation parentale

OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) :
agissant en qualité de père, mère, tuteur, tutrice. ⁽¹⁾

Demeurant à :

Commune : Code postal :

Tél. domicile : Tél. travail :

Tél. portable :

N° de Sécurité Sociale:

Mutuelle :

Autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc,
à participer aux compétitions soit au sein du Club, soit dans d'autres clubs extérieurs.

La responsabilité du club "Les Archers du Château" est uniquement engagée dans l'enceinte
des installations (salle de sport et terrain de tir extérieur).

Ma fille, mon fils ⁽¹⁾ - est autorisé(e) à quitter le club à la fin des séances. ⁽¹⁾
- doit attendre que la personne habilitée vienne le chercher. ⁽¹⁾

Dans le cas de compétitions extérieures nécessitant un déplacement, mon enfant sera pen-
dant cette durée, sous la responsabilité des accompagnateurs.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE ET D'ANESTHESIE EN CAS D'URGENCE

J'autorise l'accompagnateur du Club Les Archers du Château à prendre toutes les mesures
utiles en cas d'urgence (maladie ou autres), transport, admission en centre hospitalier, anes-
thésie locale ou générale, et déclare que cette autorisation est valable pour toute l'année en
cours. En ce cas, les coûts occasionnés sont à la charge de la famille.
Il est rappelé que ces frais sont remboursés par la Sécurité Sociale.

Personne à prévenir, en cas d'urgence :

Nom : Tél :

A , le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

⁽¹⁾ rayer la mention inutile